



ARRONDISSEMENT D'ALENCON
CANTON DE SEES
COMMUNE DE CHAILLOUE
61500

ARRETE DU MAIRE

NOMINATION DES MEMBRES HORS CONSEIL MUNICIPAL AU CCAS DE CHAILLOUE

Le maire,

Vu le code de l'action sociale et des familles, et notamment les articles L123-6 et R 123-11 ;
Vu la délibération du conseil municipal en date du 19 février 2016, fixant le nombre des membres du conseil d'administration ;
Vu les propositions faites par les associations et organismes divers de la commune nouvelle.

ARRETE

Article 1er

Sont nommés membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale : Mesdames Monique DENIS, Éliane RAUX, Catherine CAUDER, Pierrette BAUDIN, Nicole MARY, Gaëlle COUPARD, Rachel OLIVER, Josiane GESLIN et Brigitte PHILIPP

Article 2

Le secrétaire de la mairie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Chailloué, le 22 février 2016

Le Maire,
M. Riant

